

Le rajeunissement naturel dans les pâturages boisés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **53 (1902)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785588>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

moyen, la verne blanche a pris possession du terrain, préparant ainsi la venue de l'épicéa. Celui-ci a apparu à son tour; de nombreuses flèches pointent à l'étage supérieur, quelques-unes déjà dépassent les couronnes des vernes; mais le plus grand nombre de ces résineux sont encore à l'état dominé. Le cycle s'accomplit et dans quelques années les épicéas après avoir profité de l'abri protecteur des vernes, les domineront à leur tour et finiront par les étouffer. (La fin au prochain N°).



Le rajeunissement naturel dans les pâturages boisés.

Puisque la nouvelle loi fédérale sur la police des forêts incorpore dans ce qu'elle entend par „forêt“ les parties boisées des pâturages, il incombe au forestier d'envisager de face le problème de l'aménagement de cette catégorie de boisés. Je n'ai pas la prétention de résoudre ce problème, je désire esquisser ici seulement un côté de la question, le rajeunissement naturel. Et d'emblée je pose le principe que ce rajeunissement naturel est non seulement possible et compatible avec le parcours du bétail, mais qu'il est désirable de préférence au rajeunissement artificiel par plantation. En abandonnant à la nature le libre choix des essences et de l'emplacement où celles-ci devront grandir, nous sommes certains d'obtenir des peuplements plus robustes et mieux appropriés au rôle spécial qu'ils doivent remplir au milieu du pâturage.

Trois facteurs facilitent essentiellement le rajeunissement naturel: ce sont les branches basses, qui, chez les vieux arbres, traînent jusqu'à terre les troncs des bois exploités abandonnés dans le parterre, et la végétation buissonneuse.

Grâce à l'isolement des arbres et à la forte insolation de leur houppier, qui en est la conséquence, les arbres de pâturage produisent en abondance de la graine. Mais si d'une part l'ensemencement se fait avec prodigalité, l'exercice du parcours d'autre part est cause que la majeure partie des jeunes semis sont détruits. La dent et le pied du gros et du même bétail mutilent et écrasent, ce que le gazon n'a pas étouffé. Pour arriver à chef, il faut donc que

la jeune plantule trouve un défenseur, un abri quelconque sous le couvert duquel elle puisse se développer pendant les années de sa tendre jeunesse.

Les gros bois branchus jusqu'au pied sont un premier abri. Très souvent nous les trouvons entourés d'un groupe de jeunes arbres, qui nés sous leur couvert s'appêtent à les remplacer. Chez l'épicéa les semis se développent entre les pointes relevés des longues branches trainant par terre. On peut souvent constater plusieurs cercles concentriques de jeunes arbres éclos à l'abri d'un vétéran; ils forment un fourré inextricable empêchant l'approche du vieux géant. On constate quelquefois dans ces groupes des marcottes, branches partiellement enfouies dans l'humus ayant pris racine et formant une cime indépendante. Sous les vieux sapins et hêtres, dont le pied est couvert d'un branchage moins dense que chez l'épicéa, l'on voit les jeunes semis — épicéa de préférence, — se développer en rangs pressés autour du tronc même du vieil arbre et faufler leurs flèches élancées à travers la ramure. La dureté, la rugosité et la longueur, souvent démesurée chez le hêtre, des branches basses les protègent contre l'approche ou bétail.

Le débranchage méthodique des arbres de pâturage tel qu'il se pratique ci et là, est donc nuisible à la forêt en la privant d'un des principaux facteurs du rajeunissement naturel. Les pâturages dont les arbres ont été amputés de leurs branches basses sont la plupart du temps dénudés, venteux et sans recru. Le bétail y circule librement et piétine le sol sur toute la surface, qui se durcit et se dessèche rapidement. Au reste ce débranchage est préjudiciable également aux arbres auxquels on le fait subir, en arrêtant leur accroissement et en occasionnant souvent la pourriture du tronc, par l'infection des blessures, d'où la résine coule en abondance.

Un autre abri est fourni au rajeunissement par les troncs des arbres exploités, comme du reste par tout obstacle matériel, pointe de rocher, fourmilière, taupinière, etc., qui le protègent contre le pied du bétail et l'incite à se détourner de son chemin. Dans un pâturage régulièrement exploité, les troncs forment le plus essentiel des abris de cette nature. Le terrain autour des vieux troncs est admirablement enrichi par un repos de plus d'un siècle peut-être et par l'accumulation d'humus provenant de la chute des feuilles.

Une herbe abondante se produira autour de ces troncs dès la première année et la végétation luxuriante sera entretenue longtemps par leur décomposition même. Mais dans les golfes et les cachettés formés par les sallies de son enracinement les jeunes plantules d'essences forestières pourront aussi se développer et bénéficier à leur tour de l'engrais accumulé. La richesse du sol fera naître des ronces et des chardons qui en enguirlandant le tronc, protégeront la flèche du petit sapin qui pointe déjà. A mesure que le tronc se décompose, le bétail incommodé par l'odeur du bois moisi, se tient plus à l'écart et laisse ainsi le temps au jeune planton de s'allonger assez pour être hors de son atteinte. Il est aisé de constater ce phénomène dans tous les pâturages : autour des vieux troncs se forme un groupe de jeunes bois.

Arracher les troncs, défricher le sol est donc préjudiciable au recrutement. Ce ne l'est pas moins à la production herbeuse. C'est autour des troncs que le bétail broute en premier lieu et aussi le plus longtemps. En arrachant le tronc l'on met le plus souvent à nu le sous-sol pierreux ou rocheux et l'on crée dans son pâturage une place stérile ; si le sol est terreux ou mouilleux la place occupée par le tronc deviendra sous le piétinement du bétail un marécage où l'eau séjournera et qui sera envahi par les joncs et les linaigrettes.

Enfin le principal et le meilleur des abris pour le rajeunissement naturel est fourni par la végétation buissonneuse. Les buissons et arbustes de toutes espèces rendent ainsi des services inestimables et sont des auxiliaires les plus précieux. Depuis le menu peuple des ronces, des chardons, des solanées, du bois gentil, et la petite bourgeoisie des genêts, des chèvre-feuilles, du nerprun, de l'épinevinette, du cornouiller, des viornes, des églantiers, jusqu'à la race égoïstement étalée et orgueilleuse des genévriers, des coudriers, des saules, des épines, voire même par place du houx, tous sont, volontairement ou non, au service du rajeunissement naturel des essences forestières et s'accommodent à une symbiose, où leur rôle est celui de se dévouer, comme se dévouent ces pauvres petits oiseaux qui ont vu éclore un œuf de coucou dans leur nichée. Car en effet toutes ces broussailles petites ou grandes, inermes ou épineuses seront étouffées par l'arbre devenu adulte, et on ne retrouvera au pied de son tronc vigoureux que quelques vestiges morts ou mourants de l'arbuste qui pour ainsi dire lui donna naissance.

Le forestier par conséquent protègera le buisson et le prendra en affection. Non seulement l'églantier charme l'homme des bois par sa fleur de pourpre, l'épine-vinette par sa grappe d'or, le saule par ses chattons précurseurs du printemps, l'aubépine par sa neigeuse inflorescence ; non seulement les oiseaux charmeurs des bocages choisissent le buisson pour y bâtir leur nid, et bénissent à la saison des frimas, l'arbuste qui les nourrit de ses baies ; mais la forêt elle-même, la forêt, magnifique et utile, ne peut exister sans le buisson et ne vit que par lui. Et chaque grand sapin que nous interrogeons nous raconte la loi superbe de l'évolution qui fait aboutir l'effort et le travail de l'être le plus humble, de la plante la plus modeste à la constitution d'organismes puissants et perfectionnés.

P...y.



La sélection et ses effets sur les plantes cultivées.

„ En se développant, en divergeant, en s'isolant de plus en plus dans le cours des générations, les variétés issues d'une même plante ont produit l'espèce, le genre, la famille, l'ordre. “ Telle est, en quelques mots, la théorie de la descendance.

Les bases de cette théorie sont des faits démontrés, savoir : la variation capable d'augmenter, l'hérédité susceptible de diminuer, l'adaptation aux conditions de milieu,¹ et la lutte perpétuelle

¹ L'adaptation n'est qu'une cause secondaire de variations ; les faits montrent qu'à l'état sauvage, les variations des plantes et des animaux, se produisent brusquement. Les types intermédiaires que suppose l'adaptation n'existent pas dans la nature ; les types nouveaux foisonnent tout à coup où se succèdent au cours de certaines périodes relativement très courtes. Les grandes variations dérivent, en général, non de changements continus et insensibles, mais de modifications monstrueuses se produisant d'emblée et sans transition.

Si ces *monstruosités* se perpétuent, si la variation se conserve pas semis ou copulation entre deux êtres ayant également varié, elles créent la race, au besoin deviennent l'origine d'une espèce nouvelle. C'est donc de ces produits, dits spontanés ou de hasard que sont issues, grâce à la sélection naturelle ou artificielle, les races végétales actuelles.

A. Gautier,

mécanismes moléculaires de la variation des races et des espèces.